



ORGANISATION D'UN SPECTACLE SCOLAIRE :

Commande de spectacle :

Afin de garantir la bonne organisation générale (planning, répétition générale, spectacle), toute commande de spectacle devra intervenir avant le 15 novembre 2018. La date du spectacle sera communiquée lors de la remise du bon de commande afin de s'assurer de la disponibilité de l'animateur.

Déroulement des séances :

Afin de garantir un spectacle de qualité, une collaboration entre les enseignants et les animateurs des Jeunesses Musicales est nécessaire. L'apprentissage des chants, les chorégraphies simples et la mise en scène relèvent de la mission de l'animateur.

Pour permettre à l'enseignant d'entretenir, entre deux passages de l'animateur, ce qui aura été acquis, il lui sera fourni, dès les premières séances, les musiques et karaokés sous format digital (clé USB, mail,...) ainsi que les textes des chansons.

Décors, costumes :

La réalisation des décors et costumes reste à charge de l'enseignant qui en a le libre choix.

Matériel de sonorisation :

Pour un rendu optimum du travail réalisé par les enfants lors du spectacle, un matériel de sonorisation adapté au lieu du spectacle est à prévoir par l'établissement scolaire. Au cas où l'école n'en disposerait pas, le centre de prêt de la FWB de Naninne possède une liste de matériel adéquat qu'il est possible de réserver. L'animateur pourra vous fournir à cet effet le détail de ce qu'il faut louer. Une personne (enseignant, parent,...) assurera la gestion de la sonorisation (mettre en marche les musiques, les stopper, gérer le niveau sonore).

Espace scénique :

Idéalement, le spectacle se déroulera en intérieur dans une salle adaptée ou aménagée (coulisses). Si le spectacle se déroule en extérieur, une alternative devra être envisagée en cas de mauvais temps.

Organisation de la répétition générale et horaire des spectacles :

Pour éviter toute mauvaise surprise, la répétition générale se déroulera dans les mêmes conditions que le spectacle (Sono, scène, décors, costumes).

Les animateurs pouvant avoir plusieurs spectacles ou animations sur un même jour, nous vous demandons d'organiser le programme de répétition et de spectacle en optimisant le temps passé par celui-ci dans votre établissement.



Le jour du spectacle :

Par respect pour le travail des enfants, des instituteurs et de l'animateur des Jeunesses Musicales, nous vous demandons de fermer le bar qui se trouverait à proximité du lieu du spectacle.

Enfin, nous vous remercions de mentionner notre collaboration dans votre programme, affiche, prospectus.

En espérant que ces quelques précisions et informations permettent des spectacles scolaires à la hauteur de vos attentes et que notre future collaboration soit fructueuse et enthousiasmante.

L'équipe pédagogique des Jeunesses Musicales